



Syndicat des Directeurs de Laboratoires de Biologie Médicale Provence-Alpes-Côte d'Azur

APPEL DE COTISATION 2010

à renvoyer, au secrétariat du Syndicat, CO2 - 10 Bd Rivet - 13008 Marseille, accompagné de votre règlement,
à l'ordre du Syndicat des Directeurs de Laboratoires de Biologie Médicale Provence-Alpes-Côte d'Azur (SDLBM)

SAUF dans le cas d'un paiement en ligne

Marseille, le 5 avril 2010

Cher Confrère,

L'Assemblée Générale du Syndicat des Biologistes Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est tenue le LUNDI 15 MARS dernier, merci à tous les présents de s'être déplacés.

A l'issue de cette assemblée générale, nous envoyons l'appel de cotisation à tous les biologistes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 3 informations importantes.

1ère information :

Le montant des cotisations n'a pas augmenté depuis **2008**.

2ème information :

La **REDUCTION** est toujours de **50 €**, pour les personnes acceptant de recevoir les documents par mail.

3ème information :

Possibilité d'une inscription et paiement en ligne par CB sur le site [A PARTIR DU 15 AVRIL 2010](http://www.biolam-paca.org)

<http://www.biolam-paca.org>, dans la rubrique «présentation - adhésion» en accès libre.

Un code d'accès confidentiel et personnel vous sera attribué dès réception de votre adhésion.
Les adhérents 2009 conservent leur code jusqu'au 31 mai 2010.

A DATER DU 31 MAI 2010, les informations ne seront plus transmises et le code d'accès sera désactivé si la cotisation n'est pas réglée.

En espérant que ces informations pratiques vous donneront satisfaction, recevez, Cher Confrère, mes plus cordiales salutations.

Le Président
Bruno Rousset-Rouvière



APPEL DE COTISATION 2010

à renvoyer, au secrétariat du Syndicat, CO2 - 10 Bd Rivet - 13008 Marseille, accompagné de votre règlement, à l'ordre du Syndicat - SDLBM
SAUF dans le cas d'un paiement en ligne

Laboratoire :

Nom : Prénom :

Adresse :

NOM DE LA SEL :

CP : Ville :

TEL.	FAX	E-MAIL* : LISIBLE SVP
------	-----	------------------------------

*IMPORTANT, les informations seront en ligne sur biolam-paca.org et parviendront par mail aux adhérents équipés.

1. Je souhaite être membre du Syndicat des Directeurs de Laboratoires d'Analyses Médicales PACA
- * Pour un laboratoire comprenant de 1 à 5 employés, la cotisation est de 200€
 - * Pour un laboratoire comprenant de 6 à 10 employés, la cotisation est de 250€
 - * Pour un laboratoire comprenant + de 10 employés, la cotisation est de 300€

2. Je suis co-directeur (ou directeur-adjoint) du laboratoire cité si-dessus
- Nom Prénom 100€

3. SI VOUS SOUHAITEZ REGLER EGALEMENT POUR D'AUTRES MEMBRES DE LA SEL
- précisez le nom : 100€ x

2° biologiste :

Nom de laboratoire
Nom du Biologiste Prénom
adresse mail : (lisible merci)

3° biologiste :

Nom de laboratoire
Nom du Biologiste Prénom
adresse mail : (lisible merci)

4° biologiste :

Nom de laboratoire
Nom du Biologiste Prénom
adresse mail : (lisible merci)

4. Je souhaite bénéficier de la réduction et accepte de recevoir les informations par mail - 50€

Soit la somme des cotisations :€ - 50€ x = la somme totale de :

régulée par chèque n°, tiré sur

Fait à, Signature Cachet du Laboratoire
le